

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N° 60/2024

OBJET : EDUCATION – Attribution d'une aide financière à l'école Romain Knecht dans le cadre de l'organisation d'un séjour en classe découverte.

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 du mois d'octobre à 14h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 octobre 2024

PRESENTS : Robert NARDELLI Maire/Martine DUNOYER DE SEGONZAC /Philippe MINEUR / Alexandra GHIGI-RUSSO / Serge DIGANI/Catherine DINI/ Jean QUENCEZ adjoints, Christine DECORDIER / Sabrina DIVRY/ Kathy NICOLAS/ conseillères municipales déléguées, / Bouabdallah LAFTAS /Vanessa BEAUJEAUD/ Jean-Pierre MONTCOUQUIOL/ Philippe JANIN /Romain BIANCHI / Clorinde MARCONI/ conseillers municipaux

ABSENTS REPRESENTES : Thierry VISSIAN par Sabrina DIVRY, Françoise DAMILANO par Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Sandrine GUGLIELMINO par Romain BIANCHI/Stephen VIALE par Clorinde MARCONI

ABSENTS : Sophie ESPOSITO, Jean Christophe CENAZANDOTTI, Xavier JARJANETTE, Nathalie DIGANI, Michael TRUCCHI, Gracienne DODAIN, Maeva THOMMERET

Secrétaire de séance : Sabrina DIVRY

Madame Martine DUNOYER DE SEGONZAC 1^{ère} adjointe présente la demande d'aide financière sollicitée par Madame BONO, enseignante de l'école Romain KNECHT concernant l'organisation d'un séjour en classe découverte à l'Ecole Départementale de la Montagne de Valberg pour la classe de CM1/CM2 du 2 au 6 décembre 2024, soit cinq jours et quatre nuits.

La subvention sollicitée auprès de la Commune est de 11.50 euros par jour et par enfant pour cinq jours et quatre nuits pour un prévisionnel de 27 enfants soit un total de 1552,5 euros. A ce montant sera ajouté la somme de 500 euros, correspondant aux frais de transport. Soit un total alloué de 2052.5 euros.

Oui l'exposé de Martine DUNOYER DE SEGONZAC 1^{ère} adjointe, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Propose** d'allouer la somme de 11.50 euros par jour et par enfant pour cinq jours et quatre nuits pour l'organisation d'un séjour à l'Ecole Départementale de la Montagne de Valberg pour un prévisionnel de 27 enfants, soit la somme de 1552,5 euros, à laquelle sera ajouté les frais de transport d'un montant de 500 euros. Cette somme pourra être réajustée en fonction des effectifs.

.....
Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16 Procurations : 4 Votants : 20

Absents : 7 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 20

Fait à Drap, le 11 octobre 2024

Le Maire, Robert NARDELLI

